

**DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRÉLIDY
Séance du 2 octobre 2026**

L'an deux mil vingt-six, le deux octobre à 18 heures 30, s'est réuni en session ordinaire le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre Marie GAREL, Maire.

Date de la convocation : 24 septembre 2026

Etaient présents : Pierre-Marie GAREL, Pierre PEUCH, Armelle FUSTEC, Edith LE GUEN, Dominique COROYER, Nelly LE LUYER, Damien MALINAS, Nicolas BILLIOU, Vanessa MARTIN, Clément JEZEQUEL

Membres absents excusés : Eléonore BLANC-MAGON de SAINT-ELIER (procuration à Nicolas BILLIOU)

Membre absent non excusé : 0

Effectif légal : 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseillers votants : 11

Secrétaire de séance : Damien MALINAS

Délibération n° 4_02/10/2026 – cadeau aux personnes âgées

CONSIDERANT que depuis des années, il est offert un repas aux personnes de plus de 60 ans et inscrites sur la liste électorale.

CONSIDERANT que cette initiative a recueilli la satisfaction des brélidien et brélidienne.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, un cadeau leur est offert.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE d'attribuer un cadeau aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

VOTE : 11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré, les lieux, jour et mois en an susdits
Pour copie conforme
Le Maire - M. Pierre-Marie GAREL

Le secrétaire de Séance,
Damien MALINAS

